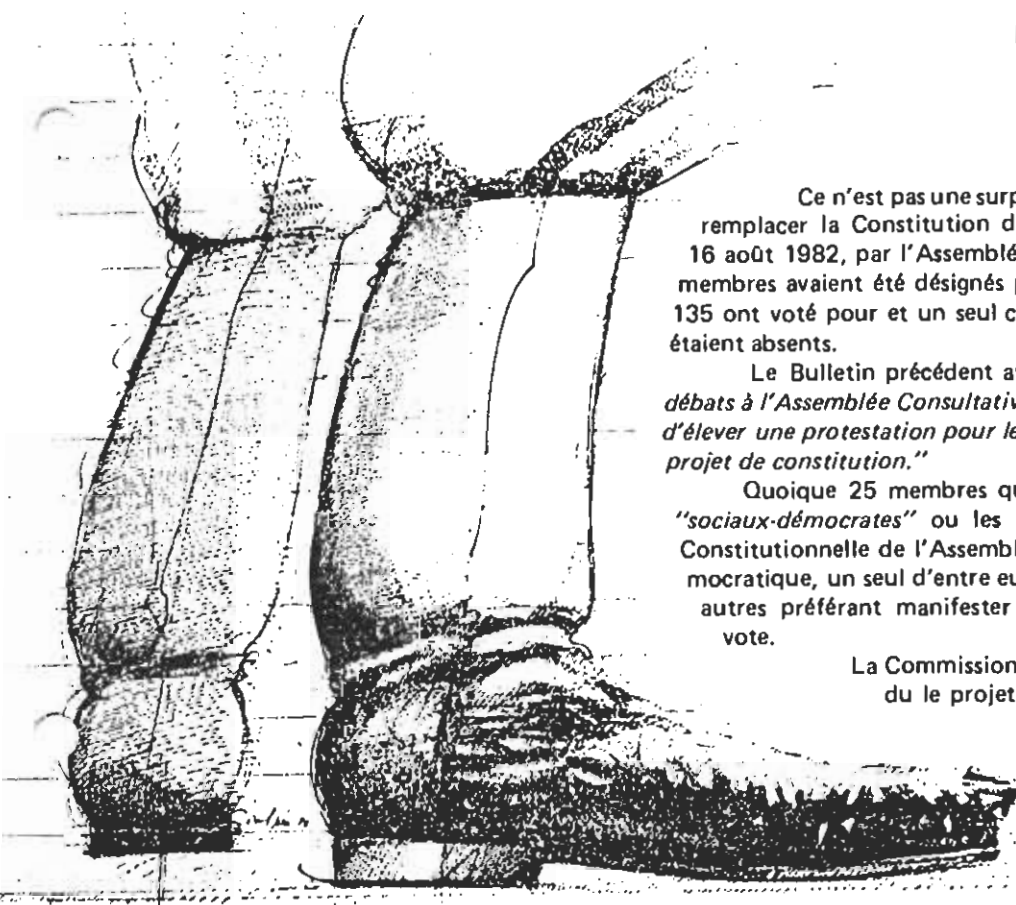


69/70 6EME ANNEE • PRIX: 50 FB • ABONNEMENT ANNUEL: 500 FB • CCP 000-1168701-45
INFO-TURK - SQUARE Ch. M. WISER - 1040 BRUXELLES • TEL: (32-2) 230 34 72 •
EDITE PAR LE COLLECTIF TURC D'EDITION ET DE DIFFUSION • ISSN 0770 - 9664



LE PROJET DE CONSTITUTION ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLEE BLANC-SEING

Ce n'est pas une surprise... Le projet de constitution qui doit remplacer la Constitution de 1961 a été adopté dans sa totalité, le 16 août 1982, par l'Assemblée Consultative blanc-seing dont tous les membres avaient été désignés par la junte militaire. Des 160 membres, 135 ont voté pour et un seul contre. Quant aux 24 autres membres, ils étaient absents.

Le Bulletin précédent avançait l'opinion suivante: *"Pendant les débats à l'Assemblée Consultative, quelques membres se verraient obligés d'élever une protestation pour le peuple qui souffre et de voter contre le projet de constitution."*

Quoique 25 membres qui sont classés officiellement parmi les "sociaux-démocrates" ou les "radicaux" critiquaient la Commission Constitutionnelle de l'Assemblée pour avoir élaboré un texte anti-démocratique, un seul d'entre eux a eu le courage de voter contre, les 24 autres préférant manifester leur désapprobation en s'absentant du vote.

La Commission Constitutionnelle de 15 membres a rendu le projet public, le 17 juillet 1982 et l'Assemblée Consultative a débattu l'entièreté du texte du 2 au 16 août 1982. Depuis le 17 août, la même assemblée a entamé les débats concernant les 200 articles du projet.

Suivant le calendrier établi par la junte militaire, les débats sur les articles se termineront en début septembre, et ensuite, le Conseil National de Sécurité

lui-même, qui a le dernier mot pour tous les travaux législatifs, en reverra le texte final. Après avoir apporté les modifications nécessaires au texte, le CNS soumettra le projet à un référendum national qui se tiendra en novembre 1982.

UN SYSTEME PRESIDENTIEL DESPOTIQUE

Le projet est la preuve concrète du type de système politique que les militaires estiment adéquat à la Turquie.

Sous prétexte de *"prévenir le genre de troubles qui ont perturbé la Turquie au cours de la dernière décennie et qui ont entraîné deux interventions militaires"*, le projet a ouvertement renforcé la branche exécutive de l'Etat, limité la liberté d'expression, de presse et d'organisation, et a attribué aux militaires un rôle constitutionnel dans les affaires de la nation.

Voici les points principaux du projet:

- Le Président de la République, qui n'avait que des pouvoirs de cérémonie sous la constitution précédente de 1961, est maintenant ha-

./..

LE TEXTE COMPLET DU PROJET DE CONSTITUTION A
ETE PUBLIE EN ANGLAIS PAR INFO-TURK. LES
LECTEURS QUI DESIRERAIENT LE RECEVOIR
DOIVENT NOUS ENVOYER 200 FB (20DM)
A L'ADRESSE CI-DESSUS.

bilité à dissoudre le parlement et à exiger de nouvelles élections si une crise gouvernementale durait plus de 30 jours.

- Le Président, agissant ensemble avec le cabinet, peut déclarer la loi martiale ou l'état d'urgence en cas de catastrophe naturelle, crise économique, guerre, ou résurgence de l'abominable terrorisme politique. Il aurait alors l'autorité de légiférer par décret.

- Le Président peut destituer le premier ministre ou n'importe quel ministre.

- Le parlement bicaméral qui existait sous la constitution de 1961 sera remplacé par un parlement d'une seule chambre, composé de 400 membres, ces derniers étant élus pour 5 ans.

- Un "Conseil Consultatif d'Etat" sera un organe consultatif au service du Président. Les anciens présidents, les juges retraités de la cour constitutionnelle et les anciens chefs d'état-major deviendront automatiquement membres du Conseil. 20 membres du conseil seront désignés par le Président de la République.

- Le projet de constitution prévoit la création d'autres nouvelles institutions: "Le Conseil Suprême des Juges et des Procureurs", "Le Conseil Economique et Social d'Etat", "Le Conseil de Surveillance d'Etat", "L'Académie Linguistique d'Etat" et "Le Conseil Suprême d'Arbitrage". Les membres de toutes ces nouvelles institutions devront être désignés par le Président de la République. Au travers de ces organes, le Président peut contrôler toutes les institutions administratives, exécutives et juridiques et même les syndicats, les associations et établissements académiques.

- Le projet procure ainsi au Conseil National de Sécurité qui avait déjà existé en tant qu'organe consultatif avant le coup militaire le pouvoir de faire au Gouvernement des recommandations dont l'exécution sera obligatoire. Le CNS sera présidé par le Président de la République et comprendra le Président de la Grande Assemblée Nationale Turque, le Président du Conseil Consultatif d'Etat, le Premier Ministre, le Chef de l'Etat-Major, les ministres de la défense Nationale, de l'Intérieur et des Affaires Etrangères, les Commandants des Armées et les ministres qui, à chaque réunion, seront choisis par le Président de la République en rapport avec les affaires en discussion. Ainsi, le gouvernement se transformera en équipe technique des militaires.

- Le Président de la République est habilité à demander au parlement de postposer les élections pour un an.

- Le Président de la République est habilité à désigner quelques hauts représentants, en particulier le Chef d'Etat-Major, le gouverneur de la Banque Centrale et les membres de la Cour Constitutionnelle.

Puisque le Président de la République est le seul dirigeant du pays à avoir le dernier mot dans les domaines exécutif, législatif et judiciaire, le Parlement ne sera plus qu'un organe sans pouvoir. De plus, la future Grande Assemblée Nationale sera fermée aux forces dynamiques de gauche du pays. Le second article du projet déclare la Turquie un état démocratique et laïque fidèle au nationalisme d'Atatürk, fondateur de la République turque. Dans plusieurs articles, le projet exclut la fondation de tout parti s'appuyant sur des classes ou des groupes visant à établir le communisme, le fascisme ou la théocratie en Turquie.

RESTRICTION DES LIBERTES ET DROITS FONDAMENTAUX

Conformément à la nouvelle structure despotique de l'Etat, toutes les libertés et tous les droits fondamentaux, stipulés par la Convention Européenne des droits de l'Homme, sont totalement limités.

Bien que l'article 11 précise que "tout individu a droit aux libertés et droits fondamentaux, ceux-ci ne pouvant être usurpés, transférés ni abandonnés", les restrictions énumérées dans les Articles 12, 13 et 14 rendent impossible la jouissance de ces droits et libertés:

- "Les immunités individuelles, l'existence spirituelle et matérielle de l'individu" mentionnés dans l'Article 16 sont pratiquement suspendus dans les dernières clauses du même article qui stipulent: "Les stipulations du premier paragraphe ne seront pas considérées violées si le fait de tuer intervient lors de l'exécution des ordres des autorités compétentes dans des Etats d'Urgence ou de Loi Martiale."
- L'article 17 stipule que les services demandés aux citoyens lors de l'Etat d'Urgence ou dans les cas où les besoins de la nation l'exigent, ne seront pas considérés comme "travail forcé".
- Les principes relatifs à la liberté et la sécurité personnelle de l'individu, mentionnés dans l'Article 18 peuvent être arbitrairement suspendus par les autorités, même dans des circonstances normales.
- Dans l'Article 20, la liberté de voyage et d'établissement peut être limitée dans le but "d'une urbanisation saine et disciplinée" ou de "protection de la propriété publique".
- Les forces de sécurité sont autorisées à rechercher des individus, leur domicile et à confisquer des biens privés sans un ordre du tribunal.
- Critiquer la politique économique gouvernementale peut être interdit sur base "d'empêcher la propagation de nouvelles fausses et prématurées qui pourraient affecter la vie économique de la nation".
- Des publications peuvent être confisquées sur ordre des organes administratifs, sans qu'on puisse obtenir une décision du tribunal.
- Il est quasiment impossible de jouir du droit de s'organiser ou fonder une organisation. Des associations qui existent déjà peuvent être fermées sur ordre des autorités gouvernementales.
- La Culture, les Arts, l'Education et l'Instruction seront menés à bonne fin dans le but de propager une certaine idéologie: le Kemalisme (l'Atatürkisme)...
- L'Article 56 impose de nombreuses limitations aux libertés syndicales: il est interdit aux syndicats d'exprimer leurs opinions même sur les problèmes les plus fondamentaux de la nation et d'agir conformément à ces opinions ou même d'entamer une grève générale ou une grève de solidarité.
- Les syndicats sont également placés sous le contrôle financier et administratif du pouvoir politique.
- Alors que le lock-out est inclus en tant que droit dans le projet de constitution, le droit d'aller en grève est interdit dans les lieux de travail employant moins de 10 ouvriers.
- Un système d'arbitrage obligatoire a été adopté et le Conseil Suprême d'Arbitrage est devenu un organe constitutionnel. D'où, le rôle des syndicats dans les rapports de travail est pratiquement supprimé.
- L'Article 57 stipule: "Les Conventions Collectives n'inclueront pas de clause contre ou de nature à amender ou abolir les articles de la loi", la liberté des négociations collectives est ainsi limitée.
- Le Président de la République est habilité à donner l'ordre aux Forces Armées d'utiliser les armes.
- L'organisation ou la publication s'appuyant sur une classe sociale ou exprimant l'existence objective de classes sociales seront considérées comme un crime.
- L'Assemblée Nationale ne sera plus autorisée à accorder une amnistie à ceux qui auront été condamnés pour

avoir fondé un parti ou une association politique s'appuyant sur une classe sociale ou pour avoir exprimé des opinions dans ce sens.

PRESSION DU GENERAL EVREN ET REACTIONS

Juste avant les débats sur le projet, dans le but de forcer les membres de l'Assemblée Consultative à adopter le texte, le Général Kenan Evren, Chef du Conseil National de Sécurité, a déclaré, le 25 juillet 1982, à Erdek: "Ce projet n'a pas été rendu définitif, toutefois je voudrais simplement souligner que les difficultés que nous avons rencontrées viennent de la Constitution précédente (1961) et que nous prendrons toutes les mesures nécessaires pour empêcher la répétition des erreurs passées. Une fois parachevé, personne ne pourra plus rien dire contre la nouvelle constitution. L'idéologie du peuple turc consiste en les principes et idéaux d'Atatürk. Nous enseignerons cette idéologie aux générations à venir et nous intégrerons cette idéologie en tant que cours dans nos écoles. Les individus ont des droits et des libertés mais ils les ont toutes passées à l'Etat. Bien sûr, il y aura des associations mais celles-ci limiteront leurs activités à leur raison d'être originaire." Quant aux pouvoirs sans limite accordés au Président de la République, le Général Evren déclarait: "Si nous ne pouvons pas avoir confiance dans un président élu du sein de la nation, alors qui aura notre confiance? Les associations?"

Pendant les débats à l'Assemblée Consultative, le Général Evren, en même temps que les quatre autres membres de la junte militaire, s'est rendu plusieurs fois à l'Assemblée blanc-seing et a suivi les travaux afin d'influencer ses 160 membres. Lors de sa première visite à l'Assemblée, un des membres déclara à l'auditoire que le seul candidat au poste de premier Président de la République de ces temps nouveaux était le Général Evren.

Bien qu'il soit interdit aux dirigeants et députés des anciens partis politiques, actuellement poursuivis, d'exprimer leurs opinions quant au nouveau projet de constitution, de nombreux intellectuels turcs, des éditorialistes et des personnalités bien connues ont publiquement réagi contre les clauses anti-démocratiques du projet. En voici, ci-dessous, quelques exemples:

Sevket Yılmaz, Président de la Confédération du Travail Türk-İs: "La nouvelle constitution va mettre un terme au mouvement ouvrier de Turquie".

Le Quotidien *Cumhuriyet*: "Quelques articles du projet concernant les droits sociaux sont la reproduction même des propositions émanant de la Confédération des Employeurs turcs (TISK)," (En fait, parmi les 15 membres de la Commission Constitutionnelle se trouve aussi le Secrétaire Général de la TISK, alors qu'il n'y a aucun représentant du mouvement ouvrier).

Naif Güreli, Président de le Syndicat des Journalistes turcs (TGS): "Le projet de constitution est conservateur et arriéré. Il limite la liberté de la presse, les libertés et les droits fondamentaux et altère les caractéristiques sociales de l'Etat turc."

Le Professeur Erdem Aksoy, ancien président de l'Université Technique de la Mer Noire: "La nouvelle Constitution vise à l'insécurité, à la stagnation et manque de tenir compte des réalités de la Turquie."

Ismail Cem, éditorialiste du quotidien *Günes*: "Je me demande ce qu'un professeur de droit, suisse, penserait de cette constitution. Si j'avais produit pareil texte pour devoir, mon professeur suisse m'aurait sûrement buisé aux examens."

Mümtaz Soysal, professeur de droit constitutionnel et éditorialiste du quotidien *Milliyet*: "Ce manteau estimé trop large pour le public est maintenant devenu trop serré. Le peuple turc n'est pas à ce point arriéré ni primitif pour être condamné à pareille constitution."

Attila Sav, président de l'Union des Barreaux Turcs: "Cette Constitution particulière qui n'a pas assez confiance en la justice et d'autre part qui octroie l'administration d'une autorité excessive, peut facilement ouvrir la route à un régime autoritaire."

Professeur Ulkü Azrak de la Faculté de Droit d'Istanbul: "La clause sur les nominations présidentielles va tout à fait à l'encontre de la notion d'état contemporain régi par l'autorité de la loi".

Ugur Mumcu, éditorialiste du quotidien *Cumhuriyet*: "Cette évolution est un faux pas malheureux dans la tradition constitutionnelle vieille de 2 siècles de la Turquie."

Oktay Eksi, éditorialiste du quotidien *Hürriyet*: "Ce projet est ce qu'on appelle donner d'une main et reprendre de l'autre."

Server Tanilli, professeur de droit, paralysé depuis 1978 à la suite d'une agression armée des Loups Gris fascistes: "Avec cette constitution, la démocratie ne pourra être rétablie en Turquie, tout au plus pourra-t-on y trouver le fascisme."

En dépit de ces critiques, l'assemblée blanc-seing a adopté ce projet anti-démocratique dans son ensemble et il semble qu'à l'exception de quelques clauses, 200 articles de la nouvelle constitution seront adoptés l'un après l'autre, et ainsi, comme le disait le Professeur Tanilli, le régime fasciste sera constitutionnalisé en Turquie.

CHOIS DE ET PAR LE FUTUR PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Le Président de l'Assemblée Consultative, Sadi İrmak déclarait: "Pour le poste de futur Président de la République, le Général Evren est l'unique candidat..." (H-16.7)

- Evren continue à visiter les villages et à s'entretenir avec le peuple. En réponse à l'argument selon lequel ses voyages dans le pays constituent des voyages de campagne électorale, il a déclaré: "Nous n'avons pas besoin d'être élus. Nous servons la nation tant que nous vivons et bien, mais nous n'avons pas besoin de mendier des voix." (DN-25.6)

- Evren a déclaré à Kurtbogazi: "La nation turque est intelligente, mais elle a toujours conservé son intelligence dans sa tête..." (T2.6)

- Lors de sa visite à l'École Supérieure Haydarpaşa d'Istanbul, Evren déclarait: "Si l'ennemi possède une arme que l'autre camp ne possède pas, comment une guerre peut-elle être gagnée? Pourquoi ne pourrions-nous pas avoir la bombe atomique comme les autres nations?" (C-5.6)

- Conversant avec les paysans d'un village de la province de Bala, le Général Evren a répondu comme suit à leurs requêtes: "Si Dieu nous le donne, alors nous pouvons exaucer vos souhaits..." (C-21.6)

LEGISLATION DE LA JUNTE

Le Premier Ministre militaire Bülent Ulusu a annoncé lors de sa conférence de presse du 27 juin que pour la période qui suit le 12 septembre 1980, 411 projet de loi ont été soumis à la législation par le gouvernement, 282 d'entre eux ont été approuvés et sont entrés en vigueur. En plus de celles préparées par le gouvernement, 96 lois ont été décrétées par le CNS. Ainsi 378 lois ont été mises en application depuis le 12 septembre 1980. (Selon un décret, toutes les lois décrétées par la junte militaire sont considérées au même titre que des clauses constitutionnelles.)

CATECHISME ATATURKISTE

L'Etat-Major des Forces Armées turques a décidé de publier un livre sur l'idéologie d'Atatürk. Ce catéchisme sera utilisé comme ouvrage de référence dans les écoles militaires.

2000 JUGES DEMISSIONNES

Suite à la création du Conseil Suprême des Juges et des Procureurs dont tous les membres ont été nommés par le Général Evren, 2000 juges et procureurs

ont démissionné, déclarant que l'autonomie juridique n'existait plus. (H-16.6)

SERMENT DES NOUVEAUX FONCTIONNAIRES

Suivant la nouvelle Loi du Personnel de l'Etat, les fonctionnaires nouvellement nommés pourront commencer leur travail après avoir prêté un serment d'allégeance à l'Atatürkisme, en posant les mains sur une table recouverte d'un drapeau turc et en regardant un buste d'Atatürk. (G-21.6)

ON NE REGARDE PLUS A GAUCHE

La Banque Centrale a décidé d'effectuer un changement sur la pièce de 5 LT. Le Croissant et l'Etoile sur cette pièce seront tournés vers la droite alors que jusqu'à maintenant ils étaient tournés vers la gauche.

LES DIRIGEANTS FASCISTES RELACHES

Au procès du Parti d'Action Nationaliste (MHP), le 7 juillet, deux hauts représentants de plus, Yasar Okuyan et Sadi Somuncuoglu, ont été relâchés par le tribunal militaire. Jusqu'à maintenant, 336 des 498 accusés ont été relâchés. (H-8.7)

TERREUR D'ETAT

NOUVEL EMPRISONNEMENT POUR ECEVIT

Un tribunal de la Loi Martiale a condamné, le 6 juillet 1982, l'ancien Premier Ministre turc Ecevit à une nouvelle peine de prison de 3 mois et 27 jours pour avoir enfreint une interdiction militaire sur les déclarations publiques par les anciens chefs de parti. A l'origine la condamnation d'Ecevit était de deux mois et 27 jours de prison mais cette peine a été augmentée d'un mois du fait qu'il avait été relâché de prison, précédemment, en liberté surveillée, en février dernier. Cette fois, le politicien-poète ne bénéficiera plus d'un sursis. L'accusation contre Ecevit découle d'un commentaire politique qu'il avait écrit pour l'hebdomadaire allemand Der Spiegel.

Dans un autre procès, le procureur militaire a demandé une peine de cinq ans de prison contre Ecevit en raison d'une déclaration publiée dans un journal danois. Ecevit a déclaré n'avoir jamais fait pareille déclaration.

LES PRISONS SURCHARGEES

Le Ministre de la Justice, Mentés, déclarait que les prisons civiles sont trop remplies, 85.000 détenus et reconnus coupables y sont incarcérés alors que la capacité totale est d'environ 55.000 personnes. Puisque les 640 prisons qui existent actuellement ne suffisent pas, le ministère en fait construire 46 autres.

LES CHIFFRES OFFICIELS DE LA REPRESSION

Selon les chiffres officiels donnés par les Quartiers-Généraux de l'Etat-Major turc:

- Depuis la proclamation de la loi martiale, le 26 décembre 1978, 141.229 personnes ont été placées en garde à vue, 42.765 d'entre elles ont été arrêtées sur ordre du tribunal et 18.573 ont été condamnées à diverses peines de prison. Le nombre des personnes relâ-

chées se monte à 79.791. 7.662 personnes sont toujours recherchées par les autorités militaires.

- Depuis ce même jour, 30.773 affaires ont été soumises aux tribunaux militaires, 11.100 d'entre elles ont entraîné une condamnation, 4.041 ont été suivies d'acquiescement et 4.212 ont été déferées devant des tribunaux civils. Le reste est encore à l'étude chez les juges militaires. Le taux mensuel des condamnations s'élève à 941 depuis le coup d'état militaire, alors qu'il était de 267 pour la période allant du 26 décembre 1978 au 12 septembre 1980.

3 MILLIONS DE PERSONNES FICHEES

La Direction Générale de la Police a mis sur pied un Centre de Collecte d'Informations dans le but de fichier tous les citoyens et tous leurs traits particuliers. Dans une période de 21 mois, 3 millions de personnes ont été fichées. Les autorités annonçaient que "grâce à ce centre, 36.771 personnes avaient été appréhendées par les forces de police".

PUBLICATION DES PROCES VERBAUX INTERDITS

Le Commandement de la Loi martiale d'Ankara a annoncé que la publication des textes complets des procès-verbaux des tribunaux militaires sous la forme de livres ou de brochures serait interdite. Les quotidiens et périodiques sont autorisés à publier uniquement les extraits des procès-verbaux fournis par les tribunaux militaires.

BASTURK: "J'AI ETE BATTU PAR LA POLICE"

Abdullah Bastürk, président de la DISK, aujourd'hui suspendue, a déclaré devant le tribunal militaire, le 1er juillet 1982, avoir été passé à tabac 80 à 100 fois par les policiers qui l'interrogeaient pendant sa premi-

ère période de détention. Bastürk a également déclaré qu'on lui faisait écouter les cris des autres détenus pendant qu'il était maintenu assis sur une chaise en fer, les yeux bandés. Le dirigeant de la DISK a protesté contre le fait qu'une plainte écrite au sujet des mauvais traitements qu'il avait subis et qu'il avait adressée au tribunal avait été retirée du dossier.

Pendant son interrogatoire au tribunal, Bastürk a réfuté les affirmations du procureur selon lesquelles il y aurait eu des liens entre la DISK et le Parti Communiste Turc clandestin. Il a rappelé qu'un message adressé par le Secrétaire Général du PCT avait été renvoyé par l'administration de la DISK.

Après Bastürk, le juge militaire a interrogé Fehmi Isıklar, Secrétaire Général de la DISK, le 9 juillet 1982. Il a aussi réfuté l'affirmation selon laquelle il y aurait eu des liens organiques avec le PCT et a déclaré: "Je suis un socialiste et ma conception du socialisme repose sur mon patriotisme."

De plus, le procureur militaire a entamé de nouvelles procédures contre les dirigeants de la DISK. Ils seront jugés par le troisième tribunal militaire du Commandement de la Loi Martiale d'Istanbul sous le chef d'inculpation d'avoir insulté l'ancien Premier Ministre Süleyman Demirel.

◊ **Syndicalistes Arrêtés:** Le 1er Tribunal Militaire du CLM d'Istanbul a placé sous mandat d'arrêt 6 dirigeants du Syndicat des Travailleurs du Marketing Alimentaire (Pak-Sat-Is) pour avoir adopté, avant le coup d'état militaire, le modèle de Règlements définis par la DISK pour ses syndicats affiliés.

◊ **85 Travailleurs Condamnés:** 85 travailleurs de l'usine textile SASA d'Adana ont été condamnés à 75 jours de prison chacun, le 6 juillet 1982, pour avoir mené une action de protestation contre le renvoi de leurs camarades avant le coup d'état militaire.

◊ **6 Postiers Condamnés:** Le 1er Tribunal Militaire du CLM d'Istanbul a condamné Yurdusev Ozsekmenler, président de l'Association des Postiers (Tüm-PTT-Der), et 5 autres représentants à 10 ans et 8 mois de prison chacun.

PROCES DE PACIFISTES

Le procès de 30 membres du Comité pour la Paix turc parmi lesquels il y a l'ambassadeur retraité Mahmut Dikerdem, le Batonnier d'Istanbul, Orhan Apaydın et cinq anciens députés, a commencé le 24 juin. A la première audience, le Tribunal a proposé que les inculpés assistent au procès, un par un, par ordre alphabétique, et que la procédure soit enregistrée. Au nom des inculpés, Orhan Apaydın a déclaré que puisque 26 des 30 inculpés étaient en état d'arrestation, il n'était pas nécessaire de continuer ce procès individuellement. "Je suis jugé ici pour avoir défendu la liberté, la démocratie et la paix avant le 12 septembre 1980. Mes actes ne peuvent en aucun cas être considérés comme un crime," a-t-il déclaré.

Amnesty International a annoncé dans son communiqué de presse du 30 juillet 1982 que Mahmut Dikerdem, âgé de 66 ans, a été transporté à l'hôpital militaire. Il souffre d'une tumeur de la prostate (probablement maligne), d'une colite, d'un ulcère et d'allergie. Il urinait du sang.

◊ **Poursuites Contre le Barreau:** Le procureur militaire d'Istanbul a entamé des procédures judiciaires contre tous les avocats qui participaient au bureau administratif de l'Association du Barreau d'Istanbul. Le Batonnier Orhan Apaydın et ses collègues sont accusés d'avoir pris part aux actions de la DISK.

◊ **Le TMMOB Devant le Tribunal Militaire:** Le procès du Conseil d'Administration de l'Union des Architectes et des Ingénieurs (TMMOB) a commencé

le 20 juillet 1982 au 1er tribunal militaire du CLM d'Ankara. Le Président Teoman Oztürk et ses 15 collègues et risquent des peines de prison jusqu'à 4 ans chacun.

◊ **242 Professeurs Jugés:** Un tribunal militaire d'Ankara a entamé le procès de 178 professeurs, le 26 juin 1982. Ils sont accusés d'avoir pris part dans une action de protestation en 1979 et le procureur militaire a demandé une peine de 6 mois de prison pour chacun. D'autre part, 64 professeurs de l'Ecole Supérieure Buca à Izmir ont comparu devant une chambre criminelle, le 28 juin 1982, pour boycottage. Chacun d'eux risque une peine de 6 mois de prison.

6 OFFICIERS DE L'ARMEE ARRETES

Le Haut Commandement de l'Armée a annoncé que quelques officiers et cadets avaient été renvoyés de l'Ecole de Guerre et que 6 d'entre eux avaient été arrêtés en raison de leurs rapports avec des organisations clandestines de gauche.

Le 5 juin 1982, le 3ème Tribunal Militaire du CLM d'Ankara a entamé le procès de 12 Lieutenants pour leur appartenance à Chemin Révolutionnaire (Dev-Yol). Le 10 juillet, un autre groupe de 6 lieutenants et un cadet ont comparu devant le 2ème Tribunal Militaire du CLM d'Ankara pour le même chef d'inculpation.

CONDAMNATIONS

Pour les mois de juin et de juillet 1982, les tribunaux militaires ont condamné 9 activistes politiques à la peine de mort. Le 23 juin, le tribunal militaire du CLM d'Izmir a condamné un militant des Avant-Gardes Révolutionnaires du Peuple (HDO), Rasit Tez, à la peine capitale. Le 14 juillet, Cafer Yılmaz et Kemal Kesen, deux activistes de gauche ont été condamnés à mort par un tribunal militaire d'Erzurum. Deux jours après, à Antalya, un tribunal militaire a condamné quatre activistes de droite, Sait Demirtekin, Osman Yılmaz, Mustafa Gütnar et Muhsin Kahya, à la peine capitale. Le même jour, un autre tribunal militaire d'Adana condamnait à mort deux militants du HDO, Kenan Dogan et Mustafa Ozdemir.

Dans une période de deux mois, de nombreux procès politiques se sont soldés par des condamnations à des peines d'emprisonnement, dans les tribunaux militaires. Ci-dessous, voici le nombre total des membres de chaque organisation politique qui ont été condamnés:

Chemin Révolutionnaire (Dev-Yol): 80, l'organisation kurde Ala Rızgari: 93, Association des Jeunes Progressistes (IGD): 47, Chemin Révolutionnaire du Peuple (DHY): 15, Front Révolutionnaire (DC): 13, Parti Communiste Révolutionnaire de Turquie (TDKP): 3, Union Révolutionnaire du Peuple (DHB): 3, Gauche Révolutionnaire (Dev-Sol): 2, Unité de Propagande Armée Marxiste-Léniniste (MLSPB): 1, Parti Ouvrier du Kurdistan (PKK): 1, Association de la Jeunesse Idéaliste (UGD): 26.

544 DEMANDES DE PEINE DE MORT

En deux mois de temps, les procureurs militaires ont ouvert de nouveaux procès contre des activistes politiques et requis la peine de mort pour 544 d'entre eux. Le nombre total des requêtes de peine capitale avait atteint 5.129 à la fin du mois de juillet 1982. Dans la liste, ci-dessous, des nouvelles affaires, le nombre des demandes de peine de mort est mentionné entre parenthèses just après le nombre des inculpés.

- Chemin Révolutionnaire (Dev-Yol): 7/6 à Erzurum, 687(259); 17/6 à Istanbul, 386(85); 19/7 à

----- LA JUNTE MILITAIRE TURQUE DEVANT LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME -----

Suite à la résolution de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, 5 gouvernements européens ont déposé plainte contre le régime militaire turc devant la Commission européenne des Droits de l'Homme à Strasbourg, le 1er juillet 1982.

Les gouvernements du Danemark, de la France, de la Norvège, de la Hollande et de la Suède ont accusé le régime turc d'avoir violé les dispositions suivantes de la Convention Européenne des Droits de l'Homme:

- Article 3 (Prohibition de la torture et des punitions ou traitements inhumains et dégradants)
- Article 5 (Droit de l'individu à la liberté et à la sécurité)
- Article 6 (Droit à un procès équitable devant un tribunal Indépendant et Impartial)
- Article 9 (Liberté d'opinion, de conscience et de religion)
- Article 10 (Liberté d'expression)
- Article 11 (Liberté de réunion et d'association)

Le gouvernement turc a 3 mois pour déposer une réponse écrite à ces plaintes. Un porte-parole du Ministère turc des Affaires Etrangères a déclaré que la Turquie ferait connaître son opposition après avoir étudié le texte.

RESOLUTION DU PARLEMENT EUROPEEN EN FAVEUR DE LA JUNTE

Le Parlement européen a adopté le 8 juillet 1982, le rapport Von Hassel en faveur de la junte militaire. Des 214 députés présents, 105 ont voté pour, 100 contre et il y a eu 9 abstentions.

Bien qu'exprimant ses craintes quant à la limitation des Droits de l'Homme en Turquie, la nouvelle résolution, sans condamner les pratiques anti-démocratiques de la junte, déclare que le Parlement européen:

"- croit que la Turquie, en cette période extrêmement critique de son histoire, doit bénéficier de la compréhension de ses partenaires occidentaux, particulièrement des Etats membres de la Communauté;

"- demande aux gouvernements des Etats membres d'envisager ce qui peut être fait pour faciliter les investissements en Turquie, dès le retour de la démocratie;

"- demande à la Commission qu'elle recommande que le Conseil adopte le Quatrième Protocole Financier Turquie-CEE aussitôt que les différentes étapes de retour à la démocratie auront été totalement achevées."

Pendant les débats sur le rapport, des députés communistes et socialistes ont proposé de nombreux amendements pour condamner le régime turc, mais ils ne purent pas atteindre la majorité nécessaire.

Ankara, 1(1); 30/7 à Ankara, 49(24); 31/7 à Erzurum, 39(6); 11/7 à Ankara, 40(-).

- Parti Ouvrier du Kurdistan (PKK): 12/6 à Mardin, 385(123).
- Union des Communistes Révolutionnaires de Turquie: 17/6 à Istanbul, 38(7); 11/7 à Ankara, 14(-)
- Extrême-droite: 14/7 à Bursa, 116(18); 17/7 à Izmir, 27(4)
- Activistes de gauche: 19/6 à Erzurum, 65(14); 28/7 à Ankara, 3(3).
- Parti Communiste Révolutionnaire de Turquie (TKP): 19/6 à Adana, 38(-); 2/7 à Ankara, 55(-); 30/7 à Istanbul, 18(-).
- Parti Communiste de Turquie (TKP): 17/6 à Istanbul, 98(-).
- Unité d'Action (EB): 12/7 à Ankara, 18(-)
- Libération: 12/7 à Ankara, 15(-); 13/7 à Antalya, 16(-)
- Parti Socialist Ouvrier de Turquie (TSIP): Istanbul, 16(-).

D'autre part, la junte militaire a exécuté deux nouvelles condamnations à mort en juin, ainsi le nombre total des victimes de la peine capitale depuis le coup d'état s'élève à 17. Sehabettin Ovalı et Adnan Kavaklı qui ont été pendus le premier à Sinop le 13 juin et le second à Ankara le 18 juin avaient été condamnés à mort pour des délits non politiques.

CHASSES A L'HOMME: 4 MORTS

Les forces de l'ordre ont entrepris des chasses à l'homme en deux mois de temps et ont tué dans la rue un militant de Dev-Sol, le 3 juin à Istanbul et trois militants du Parti Communiste Marxiste-Léniniste de Turquie (TKP-ML), le 25 juin à Kahramanmaraş.

Pendant la même période, les militaires affirment avoir arrêté 37 membres de Dev-Yol, 17 du TKP-ML, 44 de DDKD (PKK), 15 du Front Révolutionnaire, 3 de Libération Révolutionnaire, 2 du Parti/Front Populaire de Libération de la Turquie (THKP/C) et 28 personnes de différentes tendances de gauche.

PLAINTES DE TORTURE

- Stichting Turkije Informatie, en Hollande, rapportait que 250 prisonniers politiques dans la prison militaire de Gölcük avaient entamé une grève de la faim pour protester contre les tortures systématiques et les mauvais traitements qu'ils subissent.

- Le 2 juin, au procès de l'affaire du MLSPB à Istanbul, Hasan Sensoy déclarait qu'ils étaient détenus dans des conditions inhumaines et qu'on leur empêchait de voir leurs défenseurs depuis 6 mois.

- Les inculpés du procès du Dev-Yol, à Amasya, du procès du TKP à Ankara et du Front Révolutionnaire à Ankara affirmaient au cours que les interrogatoires de la police s'étaient effectués sous la torture.

PRESSIONS SUR LA VIE INTELLECTUELLE

- Le Commandement de la Loi Martiale de la province de Konya a interdit la publication du quotidien "Yeni Nesil", le 15 juin 1982.

- Un roman intitulé "Demain... Demain..." a été confisqué par ordre du CLM d'Istanbul et une procédure judiciaire a été entamée par son auteur, Mme Pinar Kür.

- Le CLM d'Eskisehir a interdit la publication du quotidien "Istikbal".

- Le Conseil des Ministres a interdit la distribution en Turquie de 33 publications imprimées à l'étranger.

- Pour protester contre les nouveaux règlements sur l'enseignement supérieur qui suppriment l'autonomie administrative et scientifique des universités, 33 professeurs d'université ont démissionné de leur poste.

Selon une étude parue dans le quotidien Cumhuriyet du 12 juillet, 78 pour cent des professeurs d'université s'opposent à la nouvelle réglementation.

- Suite à la nouvelle loi sur l'enseignement supérieur, le Général Evren a désigné de nouveaux recteurs pour toutes les universités.

- L'éditeur de la Maison d'Edition Komal, Recep Maraslı a été condamné par un tribunal militaire d'Is-

tambul à 4 ans de prison pour "séparatisme". L'éditeur responsable du quotidien Cumhuriyet, Okay Gönensin a été condamné à 15 jours de prison.

REPRESSON A L'ETRANGER

- Le délai limite accordé aux 14 citoyens turcs pour se rendre aux autorités militaires a expiré le 8 juin 1982. Une des personnes recherchées, le célèbre chanteur Cem Karaca a été privé de sa nationalité turque par un décret gouvernemental, le 15 juillet. Jus-

qu'à ce jour, les autorités turques ont ordonné à 384 personnes recherchées de se rendre, 5 d'entre elles qui ont refusé d'obéir ont perdu leur citoyenneté et les autres risquent aussi de la perdre.

- Le gouvernement turc a demandé aux gouvernements européens d'extrader 47 citoyens turcs qui sont recherchés par les autorités de la Loi Martiale sous l'inculpation d'avoir participé à la terreur politique.

- Les autorités israéliennes affirment que pendant les opérations militaires au Liban 53 activistes turcs ont été appréhendés dans les camps palestiniens.

VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE

UN COUP DES MONOPOLES

Le vol vers la Suisse du courtier Cevher Ozden, plus connu sous le nom de "Banquier Kastelli", le 22 juin 1982, et la demande de mise en liquidation introduite par trois compagnies qu'il possède ont constitué le gros de l'actualité de cet été en Turquie. L'incident Kastelli s'est produit quand les dettes des banques commercialisant leurs certificats de dépôt chez les banquiers eurent atteint un très haut niveau. On rapporte que les certificats de dépôt lancés sur le marché par Kastelli et ses filiales, Bimtas et Mentas, totalisaient 86 milliards LT ensemble avec les bons d'intérêt.

C'est la première fois qu'une aussi grosse institution s'effondre depuis l'introduction des mesures draconiennes du 24 janvier. Cependant, l'effondrement du "Banquier Kastelli" marque un tournant décisif dans le processus de concentration du capital et d'enrichissement des monopoles par la liquidation des petites entreprises. Les principales victimes de ce scandale financier en sont les petites et même moyennes entre-

prises pour lesquelles les banquiers ont été l'unique source de financement. Les autres victimes en sont les différentes catégories de la petite bourgeoisie qui a investi ses modestes économies chez des banquiers. Ces couches de la société qui doivent faire face à un taux d'inflation de 50 pourcent évitaient de mourir de faim en investissant leurs épargnes chez des banquiers en échange d'un taux d'intérêt annuel de 50-60 pourcent. Avec le scandale de Kastelli, les voici privés de leur seul recours et condamnés à la misère.

Le quotidien Hürriyet, défenseur des intérêts des grosses entreprises, dans son édition du 26 juin 1982, annonce l'ouverture d'une ère nouvelle dans l'économie turque: "Le choc du 22 juin a marqué un pas de plus dans l'application de la politique économique du 24 janvier 1980, c'est-à-dire que quelques modifications doivent y être apportées en ce qui concerne ses objectifs sans toutefois apporter de changement fondamental dans son essence. Cette ère nouvelle portera le sceau des grosses banques et des holdings financiers, plus celui des petites banques ou des banquiers." /..

RESISTANCE ET SOLIDARITE

- Un groupe intitulé "Démocrates de Turquie" a lancé une campagne de solidarité aux Etats-Unis d'Amérique et appelle les organisations démocratiques à exprimer leur intérêt quant aux graves violations des droits de l'homme en Turquie.

- L'Union des Métallurgistes d'Amérique, l'Union Internationale des Travailleurs Réunis de l'Industrie et du Commerce Alimentaire et le PEN club de Porto-Rico ont envoyé des messages de protestation au Général Evren.

- La section de la Jeunesse de l'ACLI a organisé en juin 1982 un festival pour le Paix (Festa della Pace) en Italie. Le représentant de la DISK, Yücel Top y assistait aussi et y a pris la parole.

- En réponse à Ernest Gilnne, président du groupe socialiste au Parlement européen, Léo Tindemans, ministre belge des Affaires Etrangères, a déclaré que le gouvernement belge a attiré l'attention des autorités turques sur ses craintes au sujet de l'ancien maire socialiste kurde de Diyarbakir, Mehdî Zana, qui a été torturé dans une prison militaire.

- Le Député socialiste belge Claude Dejardin a adressé deux questions à Léo Tindemans concernant l'attitude du gouvernement belge relative à la violation des droits de l'homme en Turquie et aux relations entre la Turquie et la CEE.

- Les Jeunes Communistes de Belgique ont organisé, à Liège, une soirée de solidarité avec les Démocrates de Turquie, en juin.

- La Fédération Internationale des Métallurgistes a décidé de suspendre l'affiliation de deux syndicats turcs, le Syndicat des Métallurgistes et le Syndicat des Dockers, en raison de leur silence devant la violation des droits syndicaux en Turquie.

- Une délégation du Bureau de Liaison de la DISK a assisté à la conférence internationale organisée du 1er au 23 juin 1982 en Suisse par l'OIT. Un représentant de la délégation a pris la parole et a expliqué les violations des droits syndicaux en Turquie.

- Une délégation de l'OIT s'est rendue en Turquie à la fin du mois de juillet 1982 et s'est entretenue avec les autorités, avec les représentants de la Türk-Is et a assisté au procès de la DISK. La délégation a fait part de ses craintes concernant les limitations des droits sociaux stipulés dans le projet de constitution.

- Un programme TV en faveur de la junte militaire turque réalisé par Jesus Gonzales Green a provoqué de fortes réactions parmi l'opinion publique espagnole. Suite à ce programme intitulé "El Golpe A la Turca", de nombreux députés ont adressé des motions au Parlement exigeant le renvoi du réalisateur.

- Des académiciens français ont refusé d'assister au Congrès d'Immunologie qui s'est tenu à Istanbul, pour protester contre les violations des droits de l'homme en Turquie.

- Les observateurs des syndicats affiliés à la Fédération Syndicale Mondiale et à l'Association Internationale des Juristes Démocrates qui assistaient au procès de la DISK, ont tenu une réunion le 9 juillet 1982, à Paris, pour étudier les nouveaux développements de l'affaire et de la situation générale en Turquie.

- Chemin Révolutionnaire (Dev-Yol), le Parti Ouvrier du Kurdistan (PKK), le Parti du Travail de Turquie (TEP), le Parti Socialiste de la Patrie (SVP), le Parti Communiste du Travail de Turquie (TKEP), le Parti Communiste Marxiste-Léniniste (TKP-ML), Combat Révolutionnaire, le Voix de l'Ouvrier et le Groupe d'Action Immédiate ont formé un Front de Résistance Uni Contre le Fascisme (FKBDC). Dans son premier communiqué, le front déclaré que la tâche la plus urgente est de renverser la junte fasciste et de constituer un gouvernement populaire démocratique.

En dépit du fait que la principale responsable du scandale du "Banquier Kastelli" en a été la junte militaire qui a adopté la politique économique imposée par le FMI, le Général Evren a trouvé un bouc émissaire et afin de sauvegarder le prestige de la junte, il a forcé le Vice Premier Ministre Turgut Ozal et le Ministre des Finances à démissionner de leur poste. Ozal qui est connu comme l'artisan des mesures d'austérité et qui avait la réputation de "tsar de l'économie" de Turquie a été remplacé par Adnan Baser Kafaoglu qui était le conseiller économique du Général Evren.

Après avoir été nommé Ministre des Finances, Kafaoglu a déclaré qu'il n'y aurait pas de changement majeur dans la politique économique, mais il a rendu public qu'il avait l'intention d'abaisser les taux d'intérêt et de relâcher la politique anti-inflationniste afin de satisfaire les industrialistes. Ce qui est le plus important c'est que le nouveau "tsar" de l'économie a annoncé qu'afin d'éviter une répétition du scandale du "Banquier Kastelli", il vaudrait mieux ne plus encourager que les grands capitalistes au lieu de soutenir toutes les entreprises.

RELATIONS EXTERIEURES

TURQUIE-USA

- Selon le *New Statesman* du 14 mai 1982, la Force Rapide de Déploiement des EU devrait bénéficier de nouvelles facilités pour l'établissement de bases et de quartiers-généraux en Turquie orientale. Ces projets avaient bien été camouflés. Un "Groupe des Instances Supérieures" américaines et turques ont travaillé à ces projets, mais peu de détails concernant leurs travaux avaient percé jusqu'à ce dernier mois - juste deux jours après que le crash d'un avion de transport américain C-130 en Turquie orientale ait révélé la présence, parmi les 27 tués, de fonctionnaires travaillant à ces développements. Pour un groupe d'officiers turcs, ceux-ci ne seraient que les étapes préparatoires à un projet encore plus ambitieux. Si la Maison Blanche marquait son consentement et si tout se poursuit conformément au projet, ces "Jeune Turcs" espèrent que leur armée franchira la frontière irakienne et ré-

lamera les provinces kurdes d'Iraq qui furent enlevées à la Turquie par la Grande-Bretagne comme châtiment pour avoir perdu la Première Guerre Mondiale.

- Le sommet de l'OTAN qui s'est tenu le 10 juin à Bonn, déclarait un "intérêt commun dans la sécurité, la stabilité et l'indépendance souveraine des pays extérieurs au territoires de l'OTAN et l'empressement des membres de L'Alliance à contribuer soit directement soit indirectement" à les leur assurer. Ayant pris la Force Rapide de Déploiement américaine sous sa protection, le Sommet de l'OTAN auquel assistait aussi le Premier Ministre turc Ulusu, a donné l'autorisation à la Turquie d'ouvrir ses territoires à cette force.

- Afin d'accélérer la préparation à l'établissement de la FRD en Anatolie, le Général Rogers, Commandant suprême des Forces de l'OTAN en Europe et l'Amiral Crowe, Commandant des Forces Alliées d'Europe Méridionale se sont rendus en Turquie en juin et juillet 1982.

--- SUICIDES ET MEURTRES D'IMMIGRES TURCS ---

- Un Turc résidant en Suisse, Vahap Akın, s'est suicidé par le feu, le 21 juillet 1982 à Genève, pour protester contre les autorités suisses qui avaient refusé de laisser entrer son épouse dans le pays alors qu'elle était arrivée à l'aéroport de Genève afin de rendre visite à son mari. Comme d'autres pays européens, la Suisse a également mis en vigueur l'obligation de visa pour les citoyens turcs.

- Deux jours plus tard, un petit garçon turc de 14 ans, s'est suicidé dans la province d'Aksaray en Turquie, en absorbant un produit insecticide alors que son père, un travailleur immigré, venait de lui apprendre que les autorités allemandes ne l'autorisaient pas à emmener son fils avec lui en Allemagne.

- Un petit garçon turc de 7 ans, Kerim Güldüren, a été tué par deux garçons allemands. Ils ont pendu son corps à une grue après l'avoir étranglé le 3 juin 1982.

- Le 26 juin, un jeune néo-nazi du nom de Helmut Oxner a ouvert le feu en rue en criant: "Vive le National Socialisme, je ne tuerai que des turcs..." En tirant, il a tué trois étrangers et blessé un travailleur turc.

- A Giessen, en Allemagne, une jeune fille turque de 14 ans, Febriye Baylan a été étranglée, le 30 juin.

- A Dinslaken, Allemagne, un garçonnet turc de 9 ans, Muhammet Kaya a été découvert assassiné, le 13 juillet

- Le 14 juillet, à Hambourg, un groupe de jeunes néo-nazis a battu à mort un travailleur turc, Tefvik Gürel.

- Le 22 juillet, à Waalwijk, Hollande, un café turc a été incendié par des inconnus. Le propriétaire, Hasan Teker, père de 4 enfants, est mort dans l'incendie.

- A Francfort, Allemagne, un travailleur turc de 42 ans, père de 3 enfants, s'est suicidé en se pendant, le 31 juillet. Il était sans travail depuis longtemps.

Voici ci-dessous d'autres agressions commises sur la personne de citoyens turcs en deux mois de temps:

- 4/6, Leutkirch, Allemagne: une association turque a été attaquée par des rockers.

- 7/6, Berlin: un garçonnet turc de 13 ans, Bekir, a été blessé par un jeune Allemand au moyen d'un pistolet.

- 22/6, Ratingen, Allemagne: de jeunes Allemands ont agressé trois familles turques avec des chaînes et ont traîné sur le sol une femme du nom de Meryem Dogan.

- 24/6, Hamburg, six jeunes néo-nazis ont attaqué une famille turque et ont battu un travailleur turc, Sezai.

- 3/7, Bamberg, Allemagne: quatre Allemands ont battu un travailleur turc, Süleyman Akdemir.

- 21/7, Rüsselsheim, Allemagne: un travailleur turc, Hüseyin Onurcak, a perdu l'usage d'un œil lors d'une agression par des Allemands racistes qui utilisaient des pistolets à air comprimé.

- 22/7, Naumarkt, Allemagne: un journaliste allemand qui critiquait la campagne anti-turque a été menacé par des néo-nazis allemands.

- 8/7, Anvers, Belgique: la Mosquée turque a été attaquée et détruite par des inconnus. Auparavant, deux autres Mosquées turques, à Bernhem et Anvers avaient également été prises d'assaut.